

**Entrée en Classe de SIXIEME**

¤ **12 juin** : **affectation prononcée par l’Inspection Académique** (transmise au directeur d’école et au collège d’affectation)

¤ **25-26 juin** : **inscription au collège** en apportant l’ensemble des documents demandés ci-dessous, selon l’ordre de passage suivant :

- 25 juin : élèves habitant les communes de Ferney-Voltaire, Ornex et Prévessin-Moëns ;

- 26 juin : élèves habitant dans d’autres communes.

**Aucune inscription ne sera validée sans dossier complet, et sans décision d’affectation par l’Inspection académique.**

**Les pièces à fournir pour l’inscription sont :**

* La photocopie d’une pièce d’identité de l’élève ;
* La photocopie complète du livret de famille ou un acte de naissance ;
* Un justificatif de domicile (facture énergie ou téléphone fixe) ;
* La fiche intendance (à télécharger sur le site), accompagnée d’un RIB.

Et de manière facultative :

* Une copie de l'avis de jugement en cas de séparation ou divorce des parents.
* Les demandes de transport scolaire seront à réaliser par les familles sur le site : [www.transportscolaire.ain.fr](http://www.transportscolaire.ain.fr)

Pour des questions particulières les parents peuvent se renseigner au collège auprès de Souhir Ben Cherifa, secrétaire du collège : [souhir.ben-cherifa@ac-lyon.fr](mailto:souhir.ben-cherifa@ac-lyon.fr)